

BULLETIN D'ENGAGEMENT

•Mention Obligatoire

•Nom :
•Prénom :
•Adresse :

•Code Postal :
•Ville
•Téléphone
•Mail :

Engagement :

15 K ms
 25 K ms
 40 K ms

TARIFS : 8 €

Je déclare avoir lu et approuvé le règlement, être apte à la pratique du VTT, disposer d'un VTT en bon état et emprunter les itinéraires proposés sous mon entière responsabilité.

Apt :

Signature

Engagement possible le jour de l'épreuve ou par courrier avant le **01/10/2010** Règlement à l'ordre de l'Association VTT Luberon
<http://www.velo101.com/epreuves/inscription.asp?Login=randodesmias>

CONTACT !!!



ASSOCIATION VTT LUBERON

La pépinière d'entreprise
171, avenue des Bories
84400 APT

Téléphone 04.90.74.62.02

Mobile 06.75.55.70.36

Mail vttluberon@yahoo.fr

Site <http://www.vt-cluberon.com>

SE LOGER

Office de Tourisme du Pays d'Apt
20 Avenue Philippe de Girard
84400 Apt (France)
Tel +33(0) 4 90 74 03 18
Fax +33(0) 4 90 04 64 30
Mail ot@apt.fr
Site www.ot-apt.fr

http://www.parcduluberon.com/43_gites.htm.

RANDO DES MIAS
3 OCTOBRE 2010

Inscription 8€
GRATUIT pour les -12 ans
Port du casque obligatoire

Circuits 15 - 25 - 40 km
Espace Loisirs du Pays d'Apt Villars - BA

Départ : 40 km : 8h-10h - 15 et 25 km : 8h-11h30
Infos : www.vtt-luberon.com
ou au 06 74 53 16 40 et 06 75 55 70 36

VTT
velo101
Apt
du Pays d'Apt
CYCLIX

PRESENTATION

Qui a dit que la Rando des Mias était annulé en 2010?

L'édition 2009 avait été annulée pour des raisons de droit de passages sur certaine commune du pays d' APT.

De nombreux messages de soutiens et d'encouragement , nous on fait retrouver les manches et nous nous sommes mis au travail entre membres de l'association et les communes du pays d' APT et aujourd'hui, nous vous confirmons que le **dimanche 3 octobre 2010** au départ du centre de **l'Espace loisir du pays d' APT à Villars**, aura lieu la

8ème Randonnée des Mias

Elle n'a pas finit de combler ses Participants. Du jeune randonneur au plus ancien, du modeste au chevronné, chacun d'entre eux pourra apprécier le **massif ocrier du Colorado provençal** et le passage dans la **mine d'ocre ouverte (600 m) spécialement pour la rando par son propriétaire.**

Venez prendre plaisir à rouler sur ces sentiers mythiques le **dimanche 3 octobre 2010** à l'occasion de la célèbre **Randonnée des Mias**.

Nous vous avons dressé **3 nouveaux circuits 15/25/40 km** pour que tout le monde puisse prendre du plaisir à rouler, seul, en groupe ou en famille.

Départ et arrivée de **l'Espace Loisirs du Pays d'APT à Villars (à 7 km d'APT)**. La randonnée emprunte des chemins **publics et privés (Exclusivement ce jour)** entre les villages de **Villars, Rustrel, Caseneuve et Apt.**

Le **massif ocrier** s'étend sur plus de **1.300 ha**.

Les paysages ont été sculptés au gré de l'exploitation des carrières d'ocres. L'ambiance qui se dégage de ce lieu est véritablement fascinant.

Le Colorado est un site essentiellement privé, composé d'affleurement ocreux aux multiples couleurs. Ce site classé est protégé par les collectivités et également géré par une association de propriétaires et de bénévoles soucieux de le préserver.

Pour des raisons de protection de ce site naturel d'intérêt majeur, et de préservation d'écosystèmes fragiles, la randonnée VTT ne traverse pas le cœur du Colorado mais vous aurez la chance de voir, de toucher, de sentir ce beau décor haut en couleur!

L'association **VTT LUBERON** est fière de vous recevoir de nouveau sur ses terres et de vous faire partager le temps d'une journée ce fabuleux espace naturel du **Pays d'Apt** et du **Parc naturel régional du Luberon**.

REGLEMENT

Ayez la Luberon attitude !

VTT Bien « rider » dans le Parc naturel régional du Luberon*

(Guide au départ, ravit o et arrivée de l'épreuve)

Le port du casque est obligatoire.

Chacun doit être couvert par une assurance responsabilité civile et restera seul responsable des accidents dont il sera auteur ou victime directement ou indirectement, et devra également posséder sa propre assurance accidents corporels et dommages matériels.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou dégradation du matériel des participants.

Les participants de moins de 18 ans devront se munir d'une autorisation parentale.

La randonnée traverse des propriétés privées : **(Uniquement le jour de la rando)** respectez ces propriétés mises gracieusement à notre disposition.

Un bon Vététiste respecte l'environnement : merci de garder vos déchets et emballages dans vos poches. Vous trouverez des poubelles aux différents points de ravitaillements.

Chaque participant doit s'assurer auprès de son médecin traitant que son état de santé lui permet de participer à la randonnée.

Le parcours pourra être modifié, la randonnée neutralisée voir même annulée sans préavis, par l'organisateur.

Dé balisage à partir de 10h 30 le Grand et 11h le petit et moyen.

PARTENAIRES



